

POUCET

ÉGLISES,
PRESBYTÈRES,
EN RÉSUMÉ
ET EN
CHIFFRES

Charles Grenier

2020

LES EGLISES	3
EGLISE (1506 – 1751) ?	3
EGLISE (1751-1926)	3
EGLISE (1926 -)	11
LES PRESBYTERES	15
Presbytère 1710-1764	15
Presbytère 1764-1804	15
Presbytère (location) 1849-1854	20
Presbytère 1855-1975	21

LES EGLISES

EGLISE (1506 – 1751) ?

Vers 1506, une nouvelle église fut construite en remplacement de la précédente.

1579 l'église fut brûlée et détruite.

1661 le feu ravage l'église

1712 on répare le toit de l'église

Une gravure de Merian nous donne un aperçu de l'église avant 1650. L'église est imposante.

Cette gravure est-elle réaliste ?

« Les vues reproduites de façon très juste par Merian sont exemplaires au niveau de la perspective et elles constituent souvent les documents fiables les plus anciens sous forme de gravure sur cuivre et eaux-fortes des lieux en question »



L'église de Poucet avant 1650 d'après Merian

EGLISE (1751-1926)





Sous le ministère du curé Simon Werotte

1751 : construction de l'Eglise

Edifice en briques avec soubassement de moellons calcaires, éclairé par 6 travées de baie calcaire à linteau bombé à clé passante sur montants à 3 harpes

Porte centrale à linteau calcaire, bombé à clé passante sur piédroits à deux harpés

De part en part de cette porte, insérées dans le mur de moellons, deux croix funéraires datant de 1530 et 1558

Il semble que la travée au-dessus de la porte d'entrée était semblable à l'origine aux travées de la nef (voir plan de 1906). L'incendie de 1908 et le déplacement des cloches dans un hangar sont peut être responsable de cette notification. En 1913 travée plein cintre en brique

Couverture d'ardoises ?

La tour est en bois

Longueur (nef et cœur) 17 mètres, largeur 6 mètres 60



L'église en 1751, à cette date il n'y a pas de sacristie

Sous le ministère du curé Simon Gilot

1761 : pose d'un carrelage en pierre bleue dans l'église (dalles 23cm5 x 23cm5)

1766 : on fit le grand autel

Sous le ministère du curé Jules Blaise Justin Herbillon

13 juin 1856 : le curé Herbillon dépeint l'état misérable dans lequel se trouvait alors l'église de Poucet

17 juin 1856 : Monseigneur de Montpellier en tournée pastorale administra le sacrement de confirmation dans l'Eglise de Poucet et fit don des fonds baptismaux.

Entre 1856 et 1857, sous son pastorat quelques travaux d'améliorations furent entrepris :

- construction d'une sacristie, auparavant il y avait un espace entre l'abside et le maître autel qui servait de sacristie

- Le grand autel et les petits autels furent reculés ainsi l'Eglise qui était pour ainsi dire partagés en deux parties égales put contenir plus de fidèles

- On plaça un jubé - auparavant les chantres se tenaient dans le cœur

- vente des vieux bancs et remplacement de ceux-ci par des chaises appartenant pour la plupart aux paroissiens

1857 : Mr Legrand, doyen de Hannut établit un chemin de croix dans l'Eglise de Poucet.



Sous le ministère du curé Désiré Poncelet

1866 : le curé Poncelet acheta pour 186 frs le maître autel à monsieur le curé de Corswarem, Mr Coune. Le grand autel à colonnes fut adapté à l'église de Poucet. « Il est probable cependant que l'autel précédant dans sa simplicité et avec ses trois marches était plus facile à orner que celui-ci et faisait peut-être plus d'effet »¹.

1866 : échange d'une cloche avec la fabrique d'Eglise d'Odeur

1870 : on fit placer sept marches à l'entrée du cimetière

1871 : on acheta chez Wilmotte à Liège 10 chandeliers en cuivre qui servent aux grandes fêtes (168frs) une lanterne (15frs) et un seau à eau bénite en cuivre (15frs). Un encensoir en cuivre (20frs) deux lampes de procession (75frs) et une sonnette carillon (16frs)

1873 : achat d'une robe bleue avec manteau pour la Vierge (300frs)

1873 : la cloche provenant de la fabrique d'église d'Odeur étant fêlée fut refondue et remplacée par la grosse cloche dédiée à Saint Martin elle pèse 753kg et donne le sol. (2200frs et 256frs de placement) Le curé signale qu'il est à regretter que la tour soit un peu petite pour une si grosse cloche et que le placement a été assez défectueux.

1874 : on a remplacé 6 nouvelles fenêtres à l'Eglise

1875 : le père Eleuthère de l'ordre des Franciscains de Salzennes a érigé, dans la paroisse de Poucet, l'archiconfrérie de l'apostolat de la prière

1875 : on acheta une statue du Sacré Cœur (65frs)

1878 : on paya 918frs à Sondevorst de Tirlemont pour la décoration de l'église

1883 : on acheta un harmonium à Huy chez Delhautiers (450frs)

1884 : on acheta un 2^e harmonium Chez Billaux à Bruxelles, une lampe du Saint Sacrement (50frs), une croix de procession (35frs) et une chasuble en drap d'or (115frs)

1886 : on livra deux lampes à pétrole pour éclairer l'Eglise

1887 : on paya 500frs pour la peinture de l'église (on peignit à l'huile même la voûte)

1887 : Location des places et chaises dans l'Eglise de Poucet par adjudication publique aux enchères.

Les places sont divisées en trois lots : les hommes à gauche, les femmes à droite.

- 1^{er} lot : 4 rangées dont la mise à prix est de 3 frs chaque place et chaise

- 2^e lot : 5 rangées de 5 et 6 places et chaise dont la mise à prix est de 2 frs chaque chaise

- 3^e lot : 4 rangées, les 3 premières à 6 places et la 4^e à 4 places, mise à prix 1fr chaque chaise

Du côté des hommes :

1^e rangée, deux places et chaises, mise à prix 3frs chacune

2^e rangée composée de 4 places est réservée au Conseil de fabrique comme place d'honneur sans redevance

3^e rangée composée de 4 places et chaises, mise à prix de 2 frs chacune

4^e et 5^e rangées composées de 4 places chacune, mise à prix 1fr

La grande nef doit demeurer libre

En bas de l'Eglise :

¹ Léopold Bourguignon curé de Poucet

- du côté des femmes, depuis la dernière rangée des chaises jusqu'à la muraille, un espace de cinq pieds est réservé aux personnes qui n'ont pas de place ni de chaise.

- du côté des hommes, tout l'espace depuis la dernière rangée des chaises jusqu'au fonts baptismal est réservé aux personnes qui n'ont pas de place ni de chaise.

1889 : on plaça du zinc au fond des armoires de la sacristie pour préserver les ornements des souris et de l'humanité

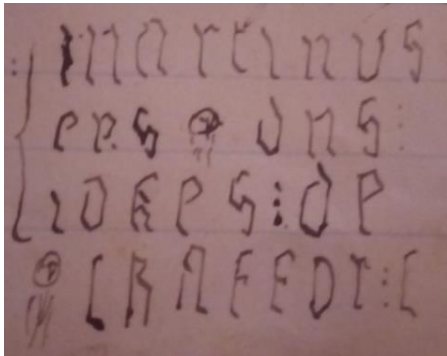
1890 : on mit 61 mètres de chenaux à l'Eglise (100frs)



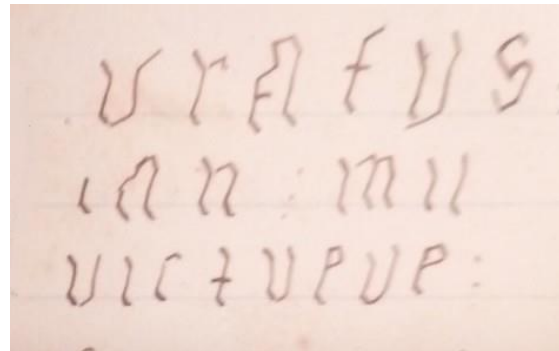
Intérieur de l'église avec son nouvel autel « à colonnes »

Sous le ministère du curé Léopold Bourguignon

1891 : la petite cloche étant fêlée elle fut refondue à Louvain (poids de l'ancienne 278kg, poids de la nouvelles 380kg). La vieille paraissait très ancienne et portait des inscriptions en caractères gothiques qu'on n'a pas pu déchiffrer



un coté



l'autre coté

essai de lecture :

Martinus
Episcopus dominus
Iohannes de³

l'an mil
III et²

1892 : on plaça un tabernacle en fer

1893 : bénédiction de la nouvelle cloche par Mr Warzée curé-doyen de Hannut. Le parrain fut Arthur Seny et la marraine Florentine Snyers. Elle porte le nom « Marie » et donne le si.

1894 : changement dans la sonnerie des cloches avant les offices

1896 : on remplaça le banc de communion en chêne datant du 3^e quart du XVIII^e siècle, de style régence enlevé probablement en 1864

8-7-1896 : demande du curé aux paroissiens de ne pas continuer à faire du charivari à l'occasion de la proclamation des bans de mariage d'un veuf

Quelques jeunes gens mal éduqués viennent faire des charivaris devant la cure le 11 et 16 juillet au soir

1897 : bénédiction de la statue de St Antoine (don de la famille Rosoux)

1899 : Mission donnée par les révérends Pères Rédemptoristes St Omer et Dirixex.

3 juin 1901 : l'abbé Joseph Rosoux célébra sa première messe dans l'Eglise de Poucet.

Après la cérémonie religieuse, un banquet fut servi dans la grange de Madame Rosoux

1 octobre 1902 : les obsèques de S. M. la Reine Marie Henriette furent chantées à Poucet

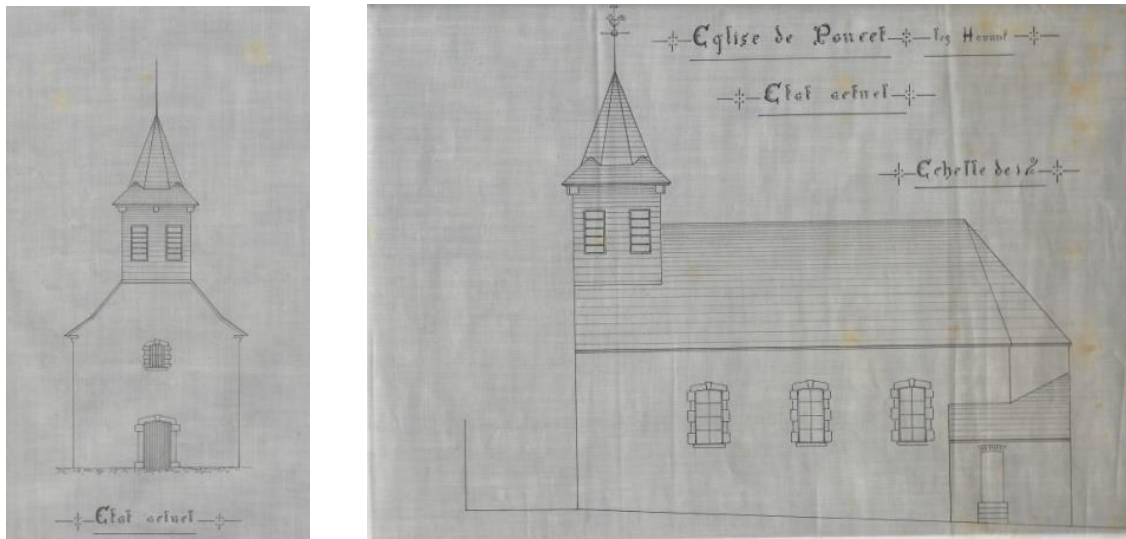
Sous le ministère du curé Léon Bourguignon

Entre 1902 et 1909, le curé Léon Bourguignon acheta une nouvelle statue de Saint Martin

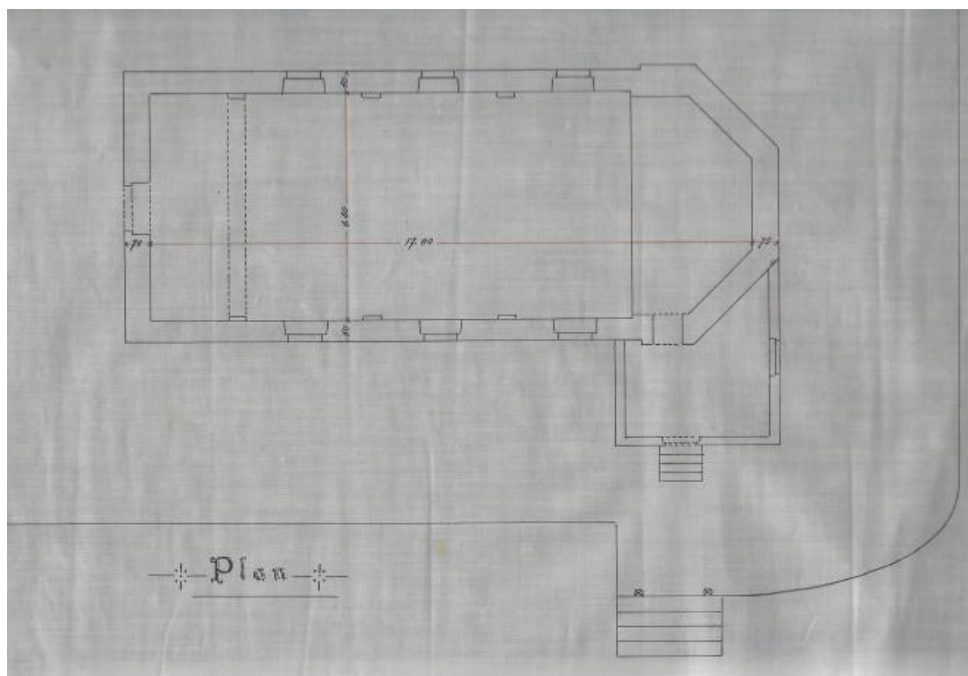
² Ce serait en français « L'an mill » suivi du reste de la date en chiffre romain (par exemple « III et ... » mais là encore, il est difficile de s'appuyer uniquement sur cette transcription de quelqu'un qui, de toute évidence, déchiffrerait mal ce qu'il lisait...

³ Si le nom est celui de l'évêque de Liège au moment où la cloche a été installée, il devrait s'agir de Jean de HORNES (on peut à la rigueur deviner les lettres ORNE, pas tout à fait comprises, à la dernière ligne). La cloche daterait donc de la fin du XVe siècle.

1906 : il demanda à Mr Piron, architecte à Latinne, de dresser des plans d'agrandissement de l'Eglise



L'église en 1906 (plan de l'architecte Piron)



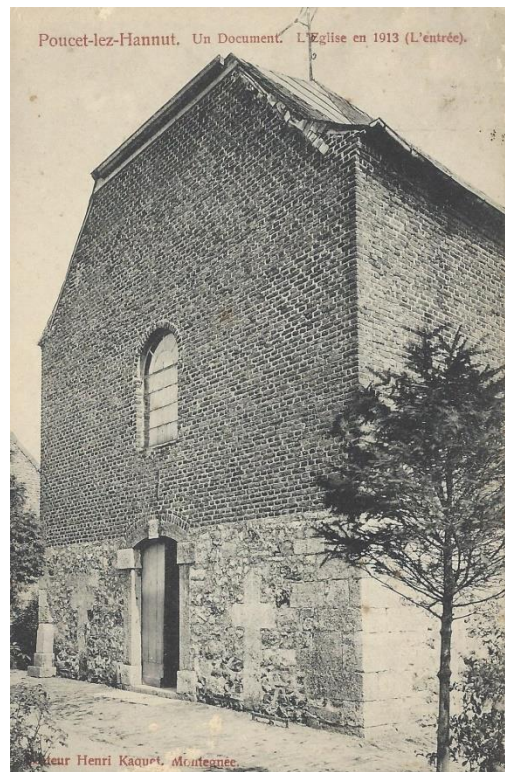
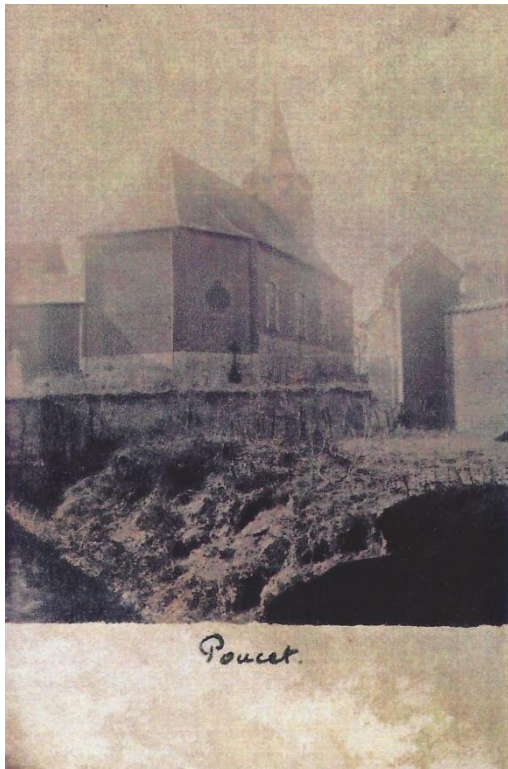
Intérieur de l'église (plan de l'architecte Piron)

1908 : la tour est frappée par la foudre ce qui provoqua un début d'incendie.

La tour fut démolie et les cloches installées dans le cimetière sous un hangar (la tour était toute en bois).

« en 1908, la tour avait été frappée par la foudre ce qui provoqua un commencement d'incendie. Au lieu de laisser brûler, des voisins inquiets pour leurs fermes, se mirent à éteindre le feu. Cet exploit méritait une décoration au brave sacristain Mr Auguste Grenier. De grosses poutres étaient à moitié brûlées : dans cet état, la tour ne supporta plus le

mouvement des cloches pour la sonnerie. Deux experts Mrs Piron et Fraiture de Hannut conclurent à la nécessité de démolir la tour⁴ »



Vue de l'Eglise avant et après l'incendie (perte de la tour)

Sous le ministère du curé Léon Froimont

1911 : nouveau projet d'agrandissement de l'église, plan établi par l'architecte Bage de l'école Saint Luc, à Liège.

Sous le ministère du curé Joseph Thoelen

20 janvier 1920 : Mr l'abbé Joseph Thoelen est nommé à la cure de Poucet avec comme mission de construire l'église.

Les murs sont rongés par l'humidité, le plâtre tombe de partout, dans le plafond : un grand trou, la sacristie se détache de l'édifice et menace de s'effondrer

1 juin 1920 : le Révérent Père Joseph Thonon des chanoines Croisiers de Hannut célèbre sa 1^e messe à Poucet

1920 : mission des Révérents Pères Lievin et Alexandre des frères mineurs, l'un de la maison de Liège, l'autre de la maison de Hasselt

1921 : nouvelle robe pour la Sainte Vierge en moire bleue claire et un manteau en velours bleu foncé (maison Fertraets, Bruxelles – 525frs)

1921 : adoration. Un triduum préparatoire est donné par le RP Brokart, rédemptoriste

4 Avril 1926 : le dimanche de Pâques fut célébré pour la dernière fois la messe dans la vieille Eglise.

⁴ Note du curé Bourguignon

Entre temps en semaine, la salle à manger avec le petit bureau contigu du presbytère va servir de chapelle provisoire. On y a monté un autel. Pour les messes du dimanche on occupa la 2^e aire de la grange de la vieille ferme où un autel avait été dressé. Ce provisoire ne devra durer que six semaines

Des bois de vieux chêne furent récupérés pour monter le beffroi des cloches de la nouvelle église

Les autres furent vendus aux enchères pour 2000frs

Louis Winand acheta la sacristie pour 300frs

Paul Thonon l'église pour 525frs

Le pignon sud (entrée) fut cédé à Mr Happart de Blehen pour 150frs

EGLISE (1926 -)^{5 6}

30 novembre 1922 : les demoiselles Putzeys de Geer cèdent un terrain de 29 m de large sur 50 m de long pour la construction de la nouvelle église. La construction doit se faire dans les 3 ans. La fabrique d'Eglise assume la charge de 4 anniversaires.

1923. Mr Hubert Docquier à l'entreprise des briques de l'Eglise. Les Briques sont faites à l'emplacement de la futur Eglise. On en a fabriqué 479000 pour un montant de 26.600frs.

Mars – avril 1923 : un puits à foré (à côté d'une des sacristies).

5 décembre 1924 : ouverture des soumissions. Les travaux sont remis à Mrs Remoir frères, d'Orp le Grand pour la somme de 232.403,77frs. Ms Remoir et frères ont fait plus de 70 églises dont : Avennes, Avin, Huccorgne...

26 décembre 1924 : Réunion à la cure de Mrs Remoir et Mr L'architecte Schoenmackers ; de profondes modifications sont apportées :

- la tour qui était sur le côté, sera placée au milieu
- il y aura un baptistère à gauche
- une tourelle avec escalier à droite
- deux sacristies au lieu d'une
- les fenêtres seront à deux lumières
- la pierre de taille sera remplacée par de la pierre artificielle (béton)
- la longueur de l'église sera diminuée de 2 m et portée à 18m
- la largeur portée à 9 m 14 au lieu de 9 m
- le cœur à chevet plat sera à pan coupés.

7 mars 1925 : fabrication des pierres artificielles dans la grange et la prairie de la veuve Rosoux-Brasseur

21 avril 1925 : travaux de traçage et terrassement

⁵ A cette époque il existait un temple (oratoire) Antoiniste rue de Villers. Il fut vendu en 1931. (Dernière maison du chemin de Villers)

⁶ Voir – L'Eglise de Poucet à 75 ans – Charles Grenier

22 mai 1925 pose de la première pierre et cérémonie solennelle suivant les règles de la liturgie en présence L'abbé Méan, rd curé doyen de Hannut, de Mr le chanoine Frère, ancien doyen, en camail, Mr l'abbé Dejoie, directeur du collège de Waremme, Mr Bourguignon, curé de Bassenge, etc..., sont présent également les confrères de la conférence, les enfants de l'école avec l'instituteur, le conseil de fabrique, le conseil communal et toute la paroisse. Croix en tête, quatre enfants portent la pierre garnie sur une civière.



Monsieur le Doyen
bénit la pierre



Bénédictio de la pierre
par monsieur le Doyen
à l'arrière le curé Pirotte de Blehen



le Chanoine Frère
le Doyen Méan
L'abbé Dejoie



les enfants portent la pierre
Florent Winand, Fernand Grenier, Raymond Thonon, Joseph Guillaume

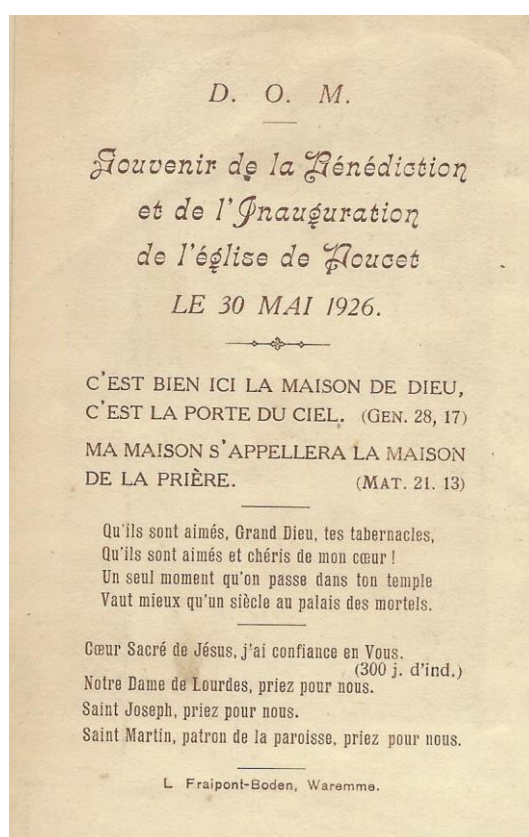
21 septembre 1925 : il est placé entre deux drapeaux, un bouquet sur la tour

28 octobre 1925 : tous les habitants de Poucet sont à la rue, les yeux tournés vers la flèche de la tour, car le son des cloches avait annoncé que Mr. de Petit-Hallet allait mettre le coq

19 novembre 1925 : on commence les voûtes, ensuite ce sont les plafonneurs, les carreleurs, les menuisiers...

Tout le vitrage a couté 15.455frs

30 mai 1926 : bénédiction de l'Eglise par Mr l'abbé Méan assisté du Chanoine Frère, de Mr l'abbé Dumoulin, doyen de Waremme, de Mr l'abbé Dejoie de MMrs les curés de Trognée, Bertrée, Villers le Peuplier, Mr le professeur Vertesseur de Waremme.



23 septembre 1926 : consécration de l'Eglise par Monseigneur Kerkhofs accompagné du Chanoine Portelmans. Superbe est la décoration des rues. Dix arcs de triomphe se succédaient depuis le château Seny jusque l'Eglise. Des centaines de mètres de guirlandes de roses, mettaient de la gaieté dans le village

Après la cérémonie, le cortège se reforme pour conduire Monseigneur au presbytère ou un menu a été composé et le diner offert par Me Seny

15 avril 1927 : érection du chemin de la croix

Avril 1928 : placement des grillages extérieurs et celui des fonts baptismaux. Ils ont été fabriqué par la maison Sillen de Louvain de même que la croix de la tour

Avril 1928 : Mrs Jos Vandormael et fils réparent et prolongent le banc de communion (1692frs)

2 décembre 1928 bénédiction du nouveau cimetière, après une cérémonie à l'Eglise

27 décembre 1928 : installation de Ste Thérèse et de l'enfant Jésus

1929, Nouvelle statue de St Roch (970frs), vente d'une statue de St Martin en plâtre (160frs), et d'une statue de Saint François Xavier (85frs + 36frs pour la console), la maison Pirotte a repeint la statue du S. Cœur de Jésus (149frs)

Placement du retable de l'autel

Sous le ministère du curé Joseph LUX

Mars 1931 : rejointoiement partiellement la voute de l'Eglise - 672frs

Octobre 1931 : travaux d'assèchement du cœur – 4900frs

1932 : Mr Jos Vandormael restaure la chaire de vérité. Celle-ci a été placée du côté de l'évangile parce que du côté de l'épître où elle était placée primitivement, le prédicateur était gêné par le soleil à certaines époques de l'année. Par esprit de symétrie on a placé le confessionnal du côté opposé.

1936 : L'Eglise a été peinte en couleur à l'huile par Mr Bada d'Abolens.- 11700frs

1939 : L'Eglise acquiert les meubles du cœur : deux fauteuils, deux tabourets et un prie-Dieu, du style de l'Eglise, fabriqués par Joseph Vandormael – 1450frs

1941 : les orgues sont installées dans l'Eglise. (maison Verschuren de Tongres) 28500frs + 500frs de frais d'électricité. Elles sont dédiées à la Sainte Vierge.

Sous le ministère du curé Constant SPROELANTS

1946. placement des entourages aux deux petits autels, ainsi que des glorieuses à Ste Thérèse, à l'enfant Jésus et à St Antoine. (fait par Hennen frères de Liège) 27000frs

1949 : Mademoiselle Lucienne Bawin fait don d'une statue de l'enfant Jésus de Prague

1948 : un rat dans les orgues...dégâts.1100frs.

1952 : achat de deux poêles à mazout chez Goesens Hannut 18000frs

1956 : bénédiction de la nouvelle cloche, poids 730kg (fondeur Michiels de Tournai) 60000frs

LES PRESBYTERES

Presbytère 1710-1764

En 1710

La maison du curé précédant celle bâtie en 1764 était la maison à Robert Trippar, « jointant daval au cimetière, daron à courtils à fournis, vers meuse venant du tilloux. Le curé est possesseur dudit bien par échange fait avec Jean Debroux et Jehenne sa sœur possesseurs dudit bien, l'an 1710 le 5 janvier contre dix-huit dozins que les dits Debroux devaient au curé ».

En 1760 le curé Gilot décrit « une maison de terre, qui excepté deux places, elle est assez caduque et ne promet plus de durer longtemps. La grange est aussi de terre mais en très mauvais état de même que les écuries tant des vaches que des cochons et le reste du bâtiment ».

Presbytère 1764-1804

Sous le ministère du curé Simon Gillot,

En 1764. Construction du presbytère qui a couté à Monseigneur de Berlo de franc-Douaire cinq cens cens. Celle-ci fut bâtie sur l'ancienne cure.

L'acte ci-joint est un cahier des charges assez détaillé des travaux à entreprendre pour la construction du presbytère de Poucet. Ce document, énumère avec précision les postes principaux de la bâtisse, mais sans grande cohérence, puisque gros œuvre et finitions y sont allégrement entremêlés

« Ce jourd'huy trente d'avril 1764 pardevant moi notaire soussigné présens les témoins en bas dénommés comparut personnellement Michel Jehonet maitre masson de résidence au Fozz Brabant lequel nous dit déclaré d'avoir convenu et arrêté avec Monsieur Malfroid chanoine de la Collégiale de Notre Dame à Namur et partie faisant pour Monseigneur le Révérendissime Evêque de Namur avec promesse de faire ratifier le présent act et c'est au sujet d'une maison pastorale à construire pour le curé de Poucet Brabant conformément au plan convenu changé et signé de part et d'autre, y présent l'architecte Chermagne et c'est aux clauses et conditions suivantes :

1. Savoir ledit masson s'oblige de construire et bâtir ladite maison en la forme et manière suivante : savoir ladite maison aura une longueur hors en dehors quarante-sept et demi pieds sur la largeur de trente hors en dehors. Les murailles extérieures deux briques d'épaisseurs, du rez de chaussée au grenier et les cenaux ? ou rives du grenier d'une bique et demi d'épaisseur et tous les entrefonds intérieurs une brique d'épaisseur mais celui séparant les deux cabinets d'une demi brique d'épaisseur. Les deux peignons brique et demi d'épaisseur.

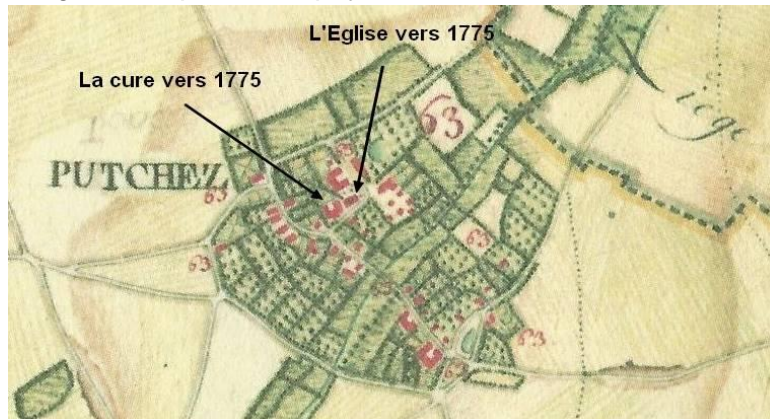
2. Toutes les murailles de fondation doivent avoir une brique plus d'épaisseur que les murailles hors terre pour avoir une demi brique de retraite de chaque côté de la muraille au-dessus, et toutes les fondations enfoncées jusqu'à la terre vive.
3. S'oblige de faire une cave sous la largeur du vestibule et sous la longueur de la sale de treize pieds largeur avec trois soupirailles pour éclairer les dites caves. Devra y construire un escalier en pierre d'une seule pièce chaque marche, y poser des châssis et portes avec ferrailles pour bien les fermer. Les pavés en pavés de pierre de taille. Il pourra se servir des vieux qui sont à la vieille maison comme aussi des vieilles portes pour les caves.
4. S'oblige de faire deux portes en châssis de pierre de trois pieds et demi largeur, sur sept pieds de hauteur avec un bas-jour au-dessus, qui soit aussi haut que le dessus des fenêtres du bâtiment plus faire un escalier en bonnes pierres de taille pour entrer au vestibule avec la quantité de marches qui sera nécessaire pour parvenir deux pieds demi plus haut que le pavé de la chambre neuve qui doit subsister, lequel doit y faire une porte de la cuisine à la petite chambre avec les marches nécessaires pour y descendre et une autre porte de ladite place à la grande qui servira de fourny pour ce devra y construire un four dont la gueule sera dans la cheminée et ledit four en dehors qui devra être couvert en ardoises dont les dites ardoises lui seront livrées, comme aussi celles pour couvrir les terrains que les deux chappes du dessus des pignons occupent. Tous les cheverons lattres et cloux à la charge dudit masson et raccomoder et remplacer les ardoises qui manquent audit bâtiment de fournir et poser un ancre de fer à l'anglée du côté du chemin jusqu'au troisième sommier
5. Poser huit châssis des fenêtres en pierre de taille de bonne qualité audit bâtiment neuf de la façon lui expliquée par le sieur Chermanne architecte lesquelles fenêtres doivent avoir chaque vingt-deux pouces largeur et sept pieds en tout de hauteur avec bar à chaque, à quatre pieds de hauteur. Faire des fenêtres batardes en dessous dudit travers, et châssis à ouvrir garni de vitres et verge de fer à chaque carreau et tablette d'appui mais dessus du travers y passer deux barreaux de fer de trois quarts pouce grosseur avec vitre dormante à l'enceinte. Il en sera de même pour les bas-jours au-dessus des deux portes mais il faudra quatre barreaux à chaque
6. Toutes les portes pour entrer dans les places seront de trois pieds un quart d'ouverture sur sept pieds hauteur assemblées en panneaux de panelage et assemblage en bons quartiers tout bois sec sans nœud ni fente ni aubier avec leurs ferrailles nécessaires comme peinture s... , cliche veroux, il en sera de même pour les deux portes en dehors mais seront assemblées en bon quartiers et recouvertes de bonnes planches sans aucun défaut.
7. Le grenier sera construit en soumier, gistes et planches sans nœud pourri ou percé ni fente. Le soumier de la sale de dix et onze pouce grosseur avec un petit au-dessus des cabinets ajointuré avec celles de la sale ou bien y clouer une bande de fer pour les retenir ensemble avec une ancre de fer à chaque bout pesante douze livres chaque, il en sera de même pour la cuisine et chambre à l'encontre, mais le soumier de neuf et dix pouces grosseur, les viennes ou vernes au-dessus de la sale sept pouces et demi quarrés. Celles au-dessus de la cuisine six pouces et au-dessus du vestibule cinq pouces quarrés, et y passer dix ancres pesantes dix livres chaque. Les chevrons seront de perches de chêne ou de fresne d'une bonne grosseur et ne pourront être éloignés que de quatorze pouces l'un de l'autre y compris l'épaisseur de chevron garni aussi de bonnes lattres et couverture de paille le plus solide que l'on puisse faire.

8. Devra paver la cuisine et le vestibule de pierres de taille bien coupées et bien jointes les une contre les autres. La sale chambre et les cabinets en carreaux de terre de cinq pouces carré et bien cuits.
9. Devra plafonner toutes les places d'une couche de mortier gris et d'une couche de blanc avec une moulure à l'entour. Bien plâtrer et blanchir toutes les murailles de même que dessus
10. Construire un escalier en bois de chêne pour monter aux greniers et la chambre au-dessus du vestibule qu'il doit aussi construire du côté du jardin, comme il est repris au plan
11. Toutes les murailles seront construites de bonne briques bien cuites, posées avec bon mortier composés d'un tiers de chaux sur deux tiers de sable et bien monté à plomb et réparé tant en dehors qu'en dedans comme aussi les caves
12. Le dit masson doit construire un puit enfoncé assez profond pour que l'eau n'y manque jamais qui doit être massonné du bas en haut, et y faire une calotte en brique pour la couverture dudit puit
13. Lesquels ouvrages devront être couverts pour la toussaints prochain et entièrement achevés et relivrés pour la St Jean Baptiste 1965
14. Le dit masson s'oblige de tout fournir et livrer entièrement à la réserve de six voitures ou corwées de Namur à Poucet mais il paie les droits, barrières et rafraichissement pour les domestiques, s'entend pour la bierre seulement
15. Le paiement se fera en trois termes, savoir cent soixante-six cens lorsque les fondements seront faits, pareille somme lorsque le bâtiment sera couvert et les cent soixante-huit cens restant lorsqu'on recevra ledit bâtiment pour voir s'il est fait selon les conditions et plan. Le tout quoi a été accepté par ledit Jehonet masson cy présent avec promesse qu'il fait de faire et accomplir les présentes conditions dans toutes leurs formes comme il est spécifié cy dessus sous obligation de tous les biens in forma pour y avoir recours en cas de non accomplissement d'une ou de plusieurs desdites conditions selon les lois et coutumes de cette province. Et pour le permis reconnaître et réaliser tant par werpe transport que par condensation volontaire non surannable tant pardevant le souverain conseil de Brabant, conseil Provincial de Namur que toute autre cour, juge et justice qu'il appartiendra et que requis sera. Ils ont commis et constitué tout porteur de cette ou de son double authentique auxquelles ... promettant ... obligeant ... renonçant ... prout in ampliori forma. Ainsi passé à Wasseige les jours mois et an que dessus en présence de Maitre Simon Gillot curé de Poucet et de Jean François Defays jeune homme fils à moi ledit Notaire témoins ».

mois et an que dessus en présence de Maitre Simon
 Gilot Curé de Poucet et de Jean François Defays
 jeune homme fils à moi ledit Notaire témoins
 Michel Jehonet
 P. Gilot Curé de Poucet
 Jean François Defays
 J. P. D. Defays ^{notaire}

1768. « On bâtit la grange et étable. Elle a été faite par journée. J'ai (le curé Simon Gillot) eu la commission de veiller à la construction de la grange ».

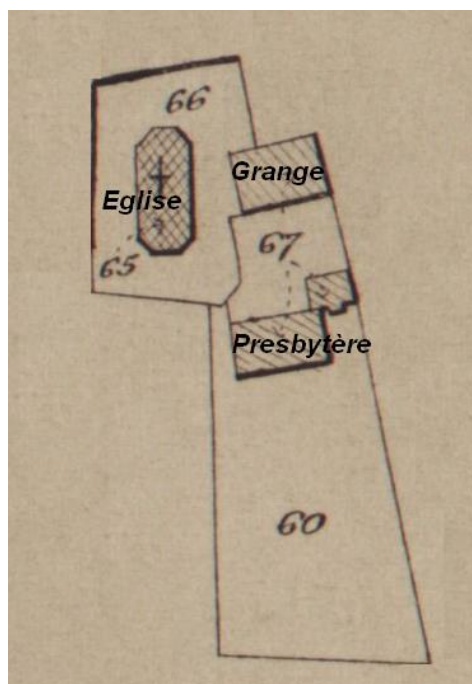
1769. « J'ai fait faire les étables des cochons poulalier et fait refermer la cour – ex voluntate presumpta ? illstrissimi -, j'ai rendu compte de tout le 12 avril 1769 à Mr le chanoine Brehaye aumônier de Monseigneur, lequel a tout payé ».



Carte Ferraris dressées de 1771 à 1778

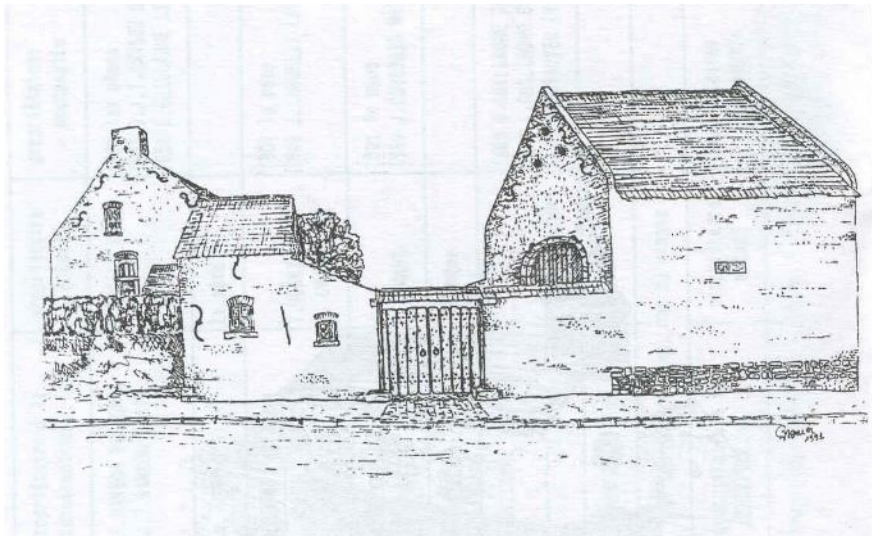
1804. De 1795 à 1810, on a procédé à Liège, centre du département de l'Ourthe, aux adjudications de biens, qui, en vertu des lois révolutionnaires, avait été déclarés biens nationaux. Le presbytère de Poucet n'échappe pas à la règle. Il est adjudgé en 2^e séance à la Cie Bodin au prix de 2905 frs. (Étendue du bien : 10h.44)

1809. L'ancien presbytère est la propriété des enfants de feu Monsieur Collignon : locataire le sieur Demarneffe. Les descendants Collignon en resteront propriétaire jusqu'au environ de 1836



Vers 1862-1865

1837 -1967. Il est la propriété de la famille Hanson



La cure avant 1922

1922, le 9 mars, « c'est le jour d'un grand ouragan qui rappelle celui de 1876. La grange de Mr Hanson, qui avait été construite en 1768 et qui faisait partie de l'ancienne cure vendue à la révolution française, a été renversée. Les deux pignons seuls sont restés debout. Comme ils menaçaient ruine on les a en partie démolis ».

1967. La famille Clerbaux achète la propriété. Celle-ci est assez délabrée. Une restauration pas toujours très heureuse est entreprise, tout en respectant l'ensemble des bâtiments et clôtures.



Vue de la façade arrière vers 1967
Interrompant une toiture généreuse, le frontispice de la lucarne dite brabançonne prolonge l'élévation des murs et axe toute la composition

1990.

Description du bien en 1990.

Double corps de cinq travées sous bâtière de tuiles. Façade avant cimentée et peinte. Précédée d'un perron de cinq degrés, porte rectangulaire surmontée d'une baie d'imposte plus étroite à linteau échancré, élargie à la base en forme de cloche. De part et d'autre, baies à traverse à linteau échancré. En façade arrière également blanchie, même type de

fenêtre réparties par deux de chaque côté de la travée centrale surmontée d'une lucarne « brabançonne ». Pignons débordants à épis quelques peu modifiés dans leurs percements.

Annexes basses, perpendiculaire, longeant la voirie. Dans le mur de clôture en brique, dalle calcaire portant un chronogramme : **pro CURat ILLUstrissIMUs De berLo**
(O qu'il prenne soin du Seigneur de Berlo)

qui atteste que la grange a été construite en 1768 et nous rappelle que c'est l'Evêque de Namur Monseigneur de BERLO de FRANC – DOUAIRE (1701-1771) qui paya les travaux



2018. De nouveaux travaux sont entrepris. La cour est divisée en deux par un haut mur, les pignons débordants disparaissent sous un nouveau toit, une partie du mur de clôture est démolie.



Presbytère (location) 1849-1854

1805- 1849. La paroisse de Poucet ayant été détachée de celle de Villers le Peuplier à laquelle elle était annexée depuis 1805, fut érigé en succursale et un curé y fut nommé en 1849.

Le 1/10/1849 le curé Amour Dupont fit son entrée à Poucet. Comme il n'y avait pas de presbytère le curé habite la maison de Théodore Debroux instituteur et sacristain (rue neuve n° 10)

1849-1854. La fabrique d'Eglise de Poucet loue 5 pièces dans la maison de Théodore Debroux instituteur (loyer pour l'année 1851 : 260frs)



Maison de Théodore Debroux (état actuel) – En 1849 la fabrique d'Eglise loue 5 pièces à usage de presbytère. Cette maison subit un remaniement en 1910. La lucarne date sûrement de cette époque.

Presbytère 1855-1975

1850 Fourniture des briques pour la construction d'une maison presbytérale de la commune de Poucet par Alexandre Grenier.

1. cent vingt-sept mille briques à frs 1,50 le mille	190, 50
2. Pour la bierre 30 frs	30,00
3. Pour les cuire 30 cimes le mille sans fourniture	38,10
4. trois journées pour aller commander la houille	3,00
5. Vingt-huit pieds de planches à 8cmes la pièce	2,24
6. six faisceaux de lattes à 64 cmes le faisceau	3,84
7. pour vingt francs de sable pour l formation des briques	20,00
Total :	287,68

1850. Payé la moitié des frais de surveillance pour la construction du presbytère à Grégoire Jenicot, architecte de Hannut : 40 frs

1851. le 19/6/1851 devant le notaire Degeneffe de Hannut, Monsieur Maximilien Fumal cède à titre d'échange à la fabrique de l'Eglise de Poucet un verger clôturé de haies situé à poucet au lieu-dit au chemin de Bertrée, contenant trente-trois ares quatre-vingt-six centiares, non compris le chemin... . Monsieur Fumal est propriétaire du verger qu'il vient de céder au moyen de l'acquisition qu'il en a faite des héritiers de feu Grégoire Doneux et d'Angélique Wathoul de Poucet suivant acte passé devant maitre Labay notaire à Hannut le vingt-deux février mil huit cent quarante-sept...

Suivent les pièces annexées

Vu la délibération du conseil de la fabrique d'Eglise de Poucet tendant à obtenir l'autorisation de faire un échange d'immeubles avec le sieur Fumal, Bourgmestre de cette commune, à l'effet de se procurer un emplacement propre à la construction d'un presbytère...

1953. frais d'un plan du presbytère dressé par Monsieur Dejardin architecte.

1853 – Adjudication publique. Sont comparus, Messieurs Maximilien Joseph Fumal Bourgmestre de Poucet, Zénon Boniface Seny, André Joseph Delathuy, tous les deux échevins, Amour Hubert Joseph Dupont curé desservant et Théodore Debroux instituteur, demeurant tous à Poucet, agissant les trois premiers pour et au nom de ladite commune, et les autres en leur qualité de marguilliers de la fabrique de l'Eglise du même lieu, ... d'exposer en adjudication publique les travaux au rabais les ouvrages et fournitures à faire pour la construction d'une maison presbytérale dans ladite commune...

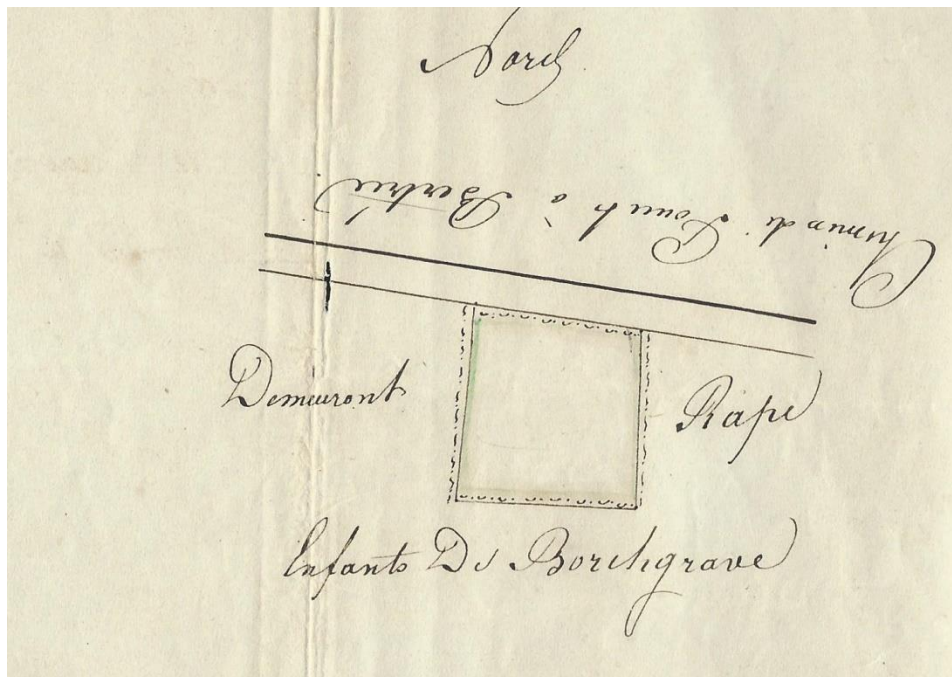
Lecture faite aux personnes assemblées à Poucet en la demeure du sieur Debroux, cabaretier,...

L'adjudicataire de l'entreprise dont il s'agit, sera tenu et obligé de se conformer exactement au plan, devis estimatif et cahier des charges des ouvrages à exécuter dressés par le sieur Jean Grégoire Jenicot, architecte, demeurant à Hannut, le dix-huit mars mil huit cent cinquante un...

Les travaux dont il est parlé tant au devis que dans les conditions qui précèdent, ont été exposés au rabais sur la mise à prix de sept mille deux cent quatre-vingt-trois francs dix-neuf centimes, et adjugés après plusieurs offres inférieures à Napoléon Fraiture maître maçon demeurant à Hannut et à Charles Brabant même profession demeurant à Poucet, moyennant la somme de six mille cents francs. Deux bougies chacune d'environ une minute de durée ayant été successivement allumées et s'étant éteintes sans offre inférieure les travaux et fournitures ci-dessus ont été définitivement adjugés aux dits Fraiture et Brabant, présents acceptant, pour la dite somme de six mille six cents francs outre les charges de l'enchère.

...

Dont acte fait et passé à Poucet en la demeure du dit Debroux le huit aout mil huit cent cinquante-trois en présence de Jean Grégoire Jenicot architecte demeurant à Hannut et de Grégoire Joseph Rappe instituteur, demeurant à Poucet, témoins



1850 : mesurage du verger appartenant à Mr Fumal par Joseph Roland, géomètre, contenant 33 ares quatre-vingt six centiares.

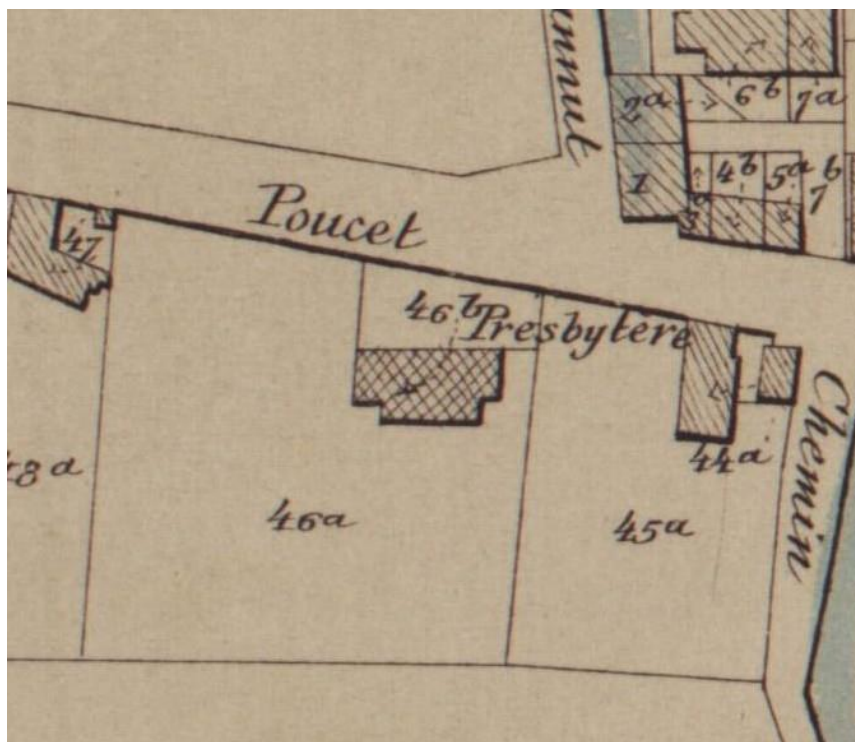
La distance de ce verger à l'Eglise de Poucet est de 306 mètres quarante centimètres

1854. Maximilien Joseph Roland, receveur communal de Poucet, reconnaît avoir reçu de la fabrique d'Église de Poucet la somme de 3000 francs, montant de la part qu'elle est obligée de payer pour la construction du presbytère.

1855. supplément dû pour fondations plus profondes : 133 francs

1855. supplément pour la cloison à la clôture de l'escalier au grenier : 189 francs

1856. payé au receveur communal pour la construction du presbytère : 500 francs 25 centimes



Plan du presbytère vers 1860

1864. Construction du puits actuel, cette construction coûte 275 francs 40c. On avait fait un puits dix ans auparavant lors de la construction du presbytère là où se trouve maintenant l'escalier de la cave à la houille, mais comme le fournil n'était pas alors si grand que maintenant, et que le mur du bâtiment reposant sur celui du puits se laissait aller, on boucha le puits pour en faire un autre ailleurs.

1868. On fit faire pour le presbytère une barrière en fer chez Martin Joseph Evrard à Saint Trond. Elle fut payée 207,55. Fourniture de 500 briques pour placer la barrière : 6 frs

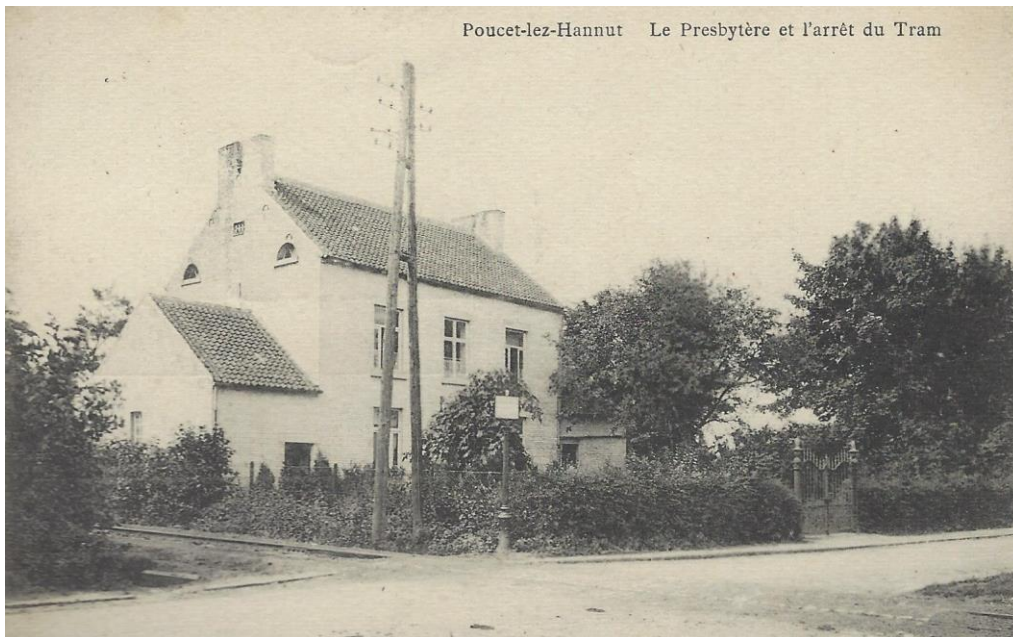
1871 Travaux d'agrandissement de l'annexe du presbytère servant de fournil ou de lavoir moyennant la somme de 743frs97

1880 On remplaça des fenêtres et des volets au presbytère, probablement au derrière de la maison. Cette partie de la cure étant fort exposée aux pluies, les murs furent couverts de zinc à l'intérieur pour éviter l'humidité.

1885 On plaça des tablettes en marbre (granit) aux 5 fenêtres de derrière du presbytère.

1890 restaurations à l'intérieur du presbytère 595frs

1911 superficie du terrain diminué de 14 m² à la suite d'une emprise faite pour la ligne de tram le 11/10/1911 – 33,86 - 14 = 33,72a



Le presbytère vers 1925

1928 superficie de la cure augmenté de 94ca par l'achat de l'emprise n° 9 le 11/6/1928
33.72 a + 94 ca = 34.66 a

1930 Installation au presbytère de l'électricité Par François Destoquay de Villers le Peuplier.
1199 francs 50 centimes (sans ampoules)

1958 -1974 Constant Sproelant fut le dernier curé à occuper la cure. Entre son départ et la vente le presbytère connu 7 locataires, qui malheureusement ne l'occupèrent pas en « bon père de famille ».

Entre autre :

1963 Location du presbytère à Monsieur Flament à partir du 1/11/1963 pour un montant de 750 par mois francs

1966 Location de presbytère à Monsieur Cloes de Boelhe à partir du 1/1/1967 à raison de 1000francs par mois

1971 idem à Mr et Me Graindorge de Moxhe à partir du 1/11/1971 pour 1500francs par mois

La fabrique d'Eglise décida de vente le bien en deux lots : la maison et un terrain à bâtir de 25 mètres de façade sur une profondeur de 60 mètres

6/7/1973 vente de la cure. Vu que :

- la cure n'est plus occupée par un prêtre depuis 1958 et que tout porte à croire que cette situation pourrait se prolonger pendant de nombreuses années

- au cours des 7 dernières années, le montant des dépenses d'entretien de la cure ont largement dépassé les ressources provenant de la location
- au sujet de la location, il faut ajouter que les 7 locataires qui se sont succédés depuis 1966 n'ont été que des instables faisant preuve de peu d'intérêt pour la bâtisse qu'ils occupaient
- sur cette aliénation le conseil voudrait consacrer une partie du produit de la vente à des améliorations à apporter à l'Eglise (chauffage, peinture...)
- pour le surplus la cure actuelle a été bâtie en 1853 sur une parcelle de 34a90ca de superficie et qui n'est pas exempte d'humidité.

1973. avis favorable à la vente du presbytère par le vicaire général Ch. Evelette

1974 procès-verbal d'estimation par Monsieur Mignolet receveur de l'enregistrement : 475000 frs

Ce calcul se situe entre le prix de vente de l'ancien presbytère de Villers en 1972 (331.000) et celui d'Abolens vendu en 1972 (620.000) soit $331.000 + 620.000 : 2 = 475.000$

1975. Vente publique de l'ancien presbytère, à l'hôtel du « Centre » par le notaire Jean Charles Sneyers.

J.-C. SNEYERS
Notaire à Hannut
Tél. 019-51 14 30

LE VENDREDI 30 MAI 1975
à 15 h., à l'hôtel du « Centre »,
Grand-Place à Hannut,

VENTE PUBLIQUE

1)
d'une
BONNE MAISON
AVEC
DEPENDANCES ET JARDIN
située à HANNUT (Poucet),
1, rue du Bosquet.



Cette maison, qui est l'ancienne cure de Poucet, comprend :

- au rez de ch. : hall d'entrée avec, à gauche, salon et s. à m. communiquant par une large baie, et, à droite, bureau, cuisine, arr. cuis. et W.C.
- à l'étage : 4 chambres.

Caves voûtées.
Toit neuf en Eternit.
Libre d'occupation le 1-août 1975.

2)
**UN
BEAU TERRAIN
A BATIR**

Contigu au bien ci-dessus décrit (possibilité de réunir les deux biens en un seul).

Présentant une façade de 25 mètres à la rue du Bosquet, et ayant une profondeur d'environ 60 mètres.

Visites : s'adresser sur place les jeudis et samedis de 14 à 16 heures.



Façade en 1975

30/5/1975 l'adjudication du presbytère sous réserve de surenchère a été attribuée à Mr Grenier Charles et son épouse Broeders moyennant le prix principal de 1.000.000 frs, outre les frais

18/6/1975 faute de surenchère la vente est définitive

1976. Sablage de la façade avant et des pignons.

1977. Construction d'une terrasse

1979. La fenêtre du salon est transformée en porte fenêtre

1981. Démolition du four à pain. L'espace retrouvé est transformé en buanderie.

Nouveau toit sur l'ensemble des bâtiments.

1993. sablage façade arrière. Et ouverture en façade avant d'une porte de garage

2004. Restauration terrasse

2009. Pose des grilles de part et d'autre de la barrière

Vues du presbytère en 2012



Façade avant



Façade arrière



Terrasse